



# CERCLE de l'AVIRON de NANTES

## SECTION LOISIRS

Saison 2014/2015

### POUR DECOUVRIR L'AVIRON

Pour toute activité au Cercle de l'Aviron de Nantes, il est indispensable de **savoir nager**.

#### **SEANCE DECOUVERTE : 20 € / personne**

Séance d'initiation pour découvrir l'activité.

10 € seront déduits de votre cotisation si cette séance est suivie d'une adhésion annuelle

#### **BALADE DECOUVERTE : 30 € / personne**

Sortie en aviron pour découvrir Nantes par l'Erdre entre le pont de La Motte Rouge et celui de la Joneliere. Vous découvrirez l'aviron de manière ludique et écologique, accompagné par quelques hérons cendrés.

Public : Toute personne âgée d'au moins 12 ans, sous la condition d'être un groupe déjà constitué d'un minimum de 4 personnes

Au programme : Briefing historique et technique sur l'Erdre et l'aviron  
Balade en bateau 5 ou 10 places  
Apéritif dinatoire avec spécialités régionales.

Durée : environ 3h00

**Il vous est possible d'offrir l'une de ces balades sous forme d'un chèque cadeau à vos proches.**



### POUR ADHÉRER

**COTISATION ANNUELLE : à partir de septembre 355 €**

Tarif étudiant : 220 € (moins de 27 ans)

En cas d'inscription après le 1<sup>er</sup> janvier, la cotisation est dégressive suivant le nombre de mois restants (non applicable sur la cotisation Etudiant).

#### **Pièces à fournir à l'inscription :**

- > 1 certificat médical annuel d'aptitude à la pratique de l'aviron
- > 1 photo récente au format JPEG (à envoyer à [secretariat@canantes.com](mailto:secretariat@canantes.com))
- > 2 timbres à valeur permanente
- > 1 chèque libellé à l'ordre du CAN

**Renseignements tous les jours auprès du secrétariat ou des moniteurs**

**Pour votre inscription, le secrétariat vous accueille :**

- > le mardi matin, le mercredi après-midi
- > le vendredi et le samedi matin et après midi

**Cercle de l'Aviron de Nantes**

20, rue d'Alsace  
44000 NANTES

Tél. / Fax : 02.40.50.67.45

[www.canantes.com](http://www.canantes.com)



# POUR SE PERFECTIONNER



## COURS PARTICULIERS : 30 € / Heure

Sur réservation, directement auprès de l'entraîneur de votre choix (selon leurs plannings qui peuvent varier). L'objectif étant de vous perfectionner avec un entraîneur diplômé d'état, qui vous est 100% dédié pendant une heure.

Ils sont aussi bien accessibles aux débutants, qu'aux rameurs de longue date, sous réserve d'être licencié du club pour la saison.

## CRENEAUX HORAIRES (POUR TOUS) :

Hiver (du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 mars 2015) :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h00 - 12h00	9h00 - 12h00		9h00 - 11h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
	12h00 - 14h00		12h00 - 14h00			
	14h00 - 16h00		14h00 - 16h00			
16h00 - 18h00	16h00 - 18h00	18h30 - 20h30	16h00 - 18h00	16h00 - 18h00		

Été (du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 30 septembre 2015) :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h00 - 12h00	9h00 - 12h00		9h00 - 11h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
	12h00 - 14h00		12h00 - 14h00			
	14h00 - 16h00		14h00 - 16h00			
16h00 - 18h00	16h00 - 18h00		16h00 - 18h00	16h00 - 18h00		
18h00 - 20h00	18h00 - 20h00	18h30 - 20h30	18h00 - 20h00	18h00 - 20h00		

14h00 - 16h00	Créneaux non encadrés par un moniteur, réservés uniquement aux titulaires de l'aviron d'or.
16h00 - 18h00	Créneaux encadrés par un moniteur (seuls créneaux possibles pour les débutants et Initiation)

**Pour que le moniteur puisse assurer un meilleur suivi de chacun sur l'eau, il est obligatoire de se présenter dans la 1<sup>ère</sup> demi-heure du créneau pour embarquer.**

**Tout adhérent doit se conformer au règlement du club**

*Toute personne ayant acquitté une cotisation est assurée en responsabilité civile, conformément à la loi. Toute garantie complémentaire devra être souscrite à titre individuel. La MAIF propose une extension de garantie, le formulaire vous sera remis à l'inscription.*

*Toute inscription est définitive et correspond à une adhésion à une association Loi 1901 et non au paiement de prestations. Il ne sera donc effectué aucun remboursement partiel ou total de la cotisation.*

Le Cercle de l'Aviron de Nantes se situe près du **pont de la Tortière**.

- En voiture, l'accès se fait par la **rue d'Alsace**
- A pieds ou en fauteuil, l'accès peut se faire directement depuis le **pont de la Tortière**, en longeant l'Erdre (direction centre ville).
- En bus : ligne C6 **Arrêt Coudray** et ligne 23/70 **Arrêt Lemoine**



**Cercle de l'Aviron de Nantes**

20, rue d'Alsace  
44000 NANTES

Tél. / Fax : 02.40.50.67.45

[www.canantes.com](http://www.canantes.com)

